

3210000
4510000
5920000
6410000
8230000

Mastère spécialisé Espaces virtuels Avancés (AIC)



Mastère Spécialisé « Espaces Virtuels Avancés » (EVA) Option Architecture, Ingénierie, Construction (AIC)

Former des spécialistes en ingénierie du virtuel en application métiers pour des ingénieurs ou des architectes. Le niveau scientifique et technologique de la formation permettra au mastérien de trouver des débouchés dans les domaines concernés.

Les technologies de la 3D s'orientent vers le concept de maquette numérique évolutive et la réalité virtuelle. Le programme de la formation regroupe les techniques les plus innovantes permettant au diplômé de s'intégrer dans des équipes au sein de grands comptes, ou de déployer les outils et méthodes dans les PMI-PME.

Conditions d'admission

Ce Mastère Spécialisé (Bac+6) s'adresse aux détenteurs de :

- Diplôme d'architecte
- Diplôme d'ingénieur habilité par la CTI
- Diplôme de Master ou diplôme équivalent dont la liste est arrêtée par la CGE
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

- Diplôme scientifique et/ou technologique justifiant de trois années d'expérience professionnelle

Sur dossier initialement par rapport aux pré-requis puis entretien de motivation devant le jury de sélection composé d'enseignants et d'industriels.



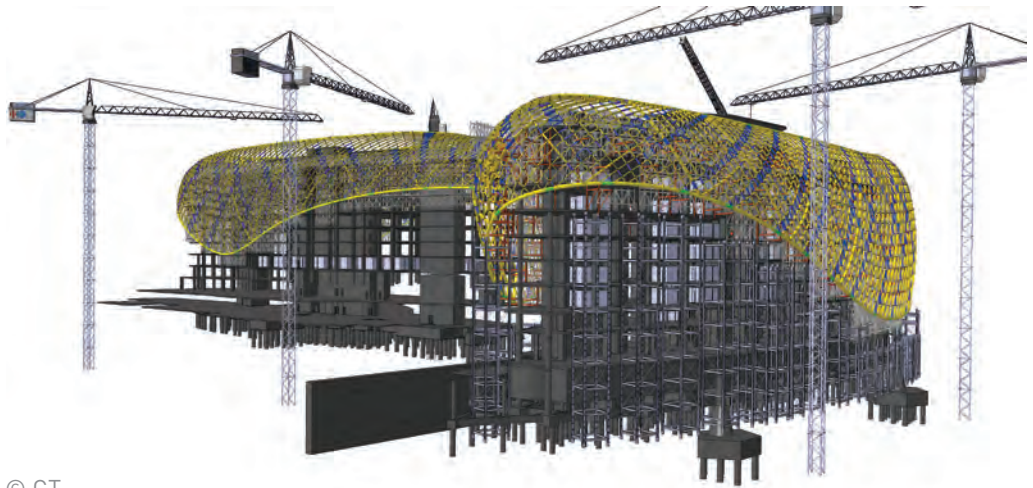
Calendrier

Les cours seront dispensés d'octobre à mars sur deux sites :

- Arts et Métiers ParisTech Centre de Cluny
- Arts et Métiers ParisTech Institut de Chalon sur Saône

Mission en entreprise et élaboration d'une thèse professionnelle d'une durée de 6 mois (mi-mars à mi-septembre), soutenance de thèse mi-octobre.





© GT



Débouchés

L'objectif de la formation est de former des **spécialistes en ingénierie du virtuel en application métiers pour des architectes**.

Les débouchés de cette formation sont multiples :

- Chef de projet 3D,
- Intégrateur maquette numérique,
- Model manager,
- Design manager,
- Responsable équipe de développement.

Métiers

Les entreprises d'accueil appartiennent à des secteurs variés : industries manufacturières, industrie du jeu vidéo, industrie du cinéma, industrie de la construction, industrie du BTP, architecture, tourisme, patrimoine, grands comptes, PMI-PME, institutions publiques...



©Renault

©Institut Image







Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE

Le mastère spécialisé est constitué d'un tronc commun de 280h décomposés en 6 modules et de deux options de chacune 240h décomposée en modules distincts.

Le nombre maximum d'heures de cours par module est de 60h.

6 modules de tronc commun

- Modélisation géométrique 3D
- Numérisation 3D
- Synthèse d'images
- Animation et rendu 3D
- Post production
- Scènes virtuelles et interaction

6 modules optionnels

- Ingénierie et architecture
- Outils de l'architecture et de la construction
- Modélisation 3D complexe en architecture

- Structuration et archivage des données
- Modèle urbain et territorial en 3D
- Simulation numérique

FORMATION PRATIQUE

La thèse professionnelle se déroule de mi-mars à mi-septembre. Elle aura lieu soit en entreprise, soit en laboratoire suivant les projets des Mastériens. Dans tous les cas, le caractère professionnel sera de rigueur, permettant au mastérien une immersion dans un contexte industriel et opérationnel. Le sujet correspondra à la thématique du mastère spécialisé en fonction de l'option choisie. Elle sera évaluée par un jury sur la base d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale

Validation

Diplôme Bac + 6 Arts et Métiers ParisTech accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles.

CRÉDITS ECTS

Théorie : 75 crédits

Pratique (thèse professionnelle) : 30 crédits ECTS

Vie étudiante

AIDE AUX FINANCEMENTS

Financement contractualisé des frais de formation pris en charge par les entreprises d'accueil diminuant d'autant les frais de formation dus par le mastérien à l'agent comptable publique ;

Financement des frais de formation par des organismes paritaires agréés, congés individuels de formation (OPCIF) ;

Prise en charge des frais de formation par les OPCA dans le cadre d'éventuels contrats de formation professionnelle éligible pour certains d'entre eux ;

Prise en charge éventuelle des frais de formations par les ASSEDIC et/ou par des collectivités territoriales pour des demandeurs d'emploi ;

Eventuelles subventions au programme par des Fondations ;

Dotation matérielle par des entreprises ou groupement d'entreprises ;

Achat d'étude mené dans le cadre de sa formation par l'entreprise et versé à l'établissement au profit du mastérien ;

Financement éventuel de partenaires (collectivités territoriales, ASSEDIC, entreprises) dans le cadre des plans de reconversion ou réinsertion.

Possibilité d'hébergement à Cluny

Contacts

Arts et Métiers ParisTech
Centre de Cluny
Responsable pédagogique du MS :

Responsable du PS :
Christian PERE

Rue Porte de Paris
71250 Cluny
Tél. : 03 85

Email :
http://www.ensam.fr/fr/centres_et_instituts/Centre-Cluny/enseignement/formation_continue/masteres_specialises

ARTS ET MÉTIERS PARISTECH
Rue Porte de Paris - 71250 CLUNY
Tél. 03 85 59 53 53- fax 03 85 59 53 50
www.cluny.ensam.eu



**ARTS
ET MÉTIERS**
ParisTech